

Mauguio, le 20 novembre 2015

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 18 novembre 2015

Procès-Verbal n° 205-CD-151120

Présents :

☞ Membres du Bureau :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Gilles **REYNAUD**,

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Excusé(s) : Jacques **TOUTAIN**

Ordre du jour :

- | | |
|---|-------------------------|
| - Point sur la formation | - Point sur la sécurité |
| - Point sur l'activité | - Point sur les avions |
| - Point sur la mise en place des procédures administratives | - Questions diverses |

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

le secrétariat et la rédaction du compte-rendu sont assurés par Gil PERRI

1 - Point sur la formation (Pascal RIDAO - Philippe SERGENT)

Pascal RIDAO fait le compte rendu de la réunion des instructeurs qui s'est déroulée le 3 novembre 2015.

1.1 Mise en place du « livret de progression »

Les textes en vigueur demandent que chaque élève-pilote dispose d'un livret de progression.

La société AéroGest développe une application permettant de suivre de manière informatisée les élèves-pilotes ; cette application est utilisée par Pascal RIDAO et Philippe SERGENT qui font office de « bêta testeurs ».

Les autres instructeurs continuent quant à eux à utiliser un support papier qu'ils considèrent comme plus pratique, sur lequel peuvent être apportées des informations sous forme de schéma par exemple, peu facile à mettre en oeuvre sur un poste informatique.

Il est reconnu que l'application est en panne de développement et qu'elle est de plus en plus difficile à faire fonctionner correctement.

Face aux exigences de suivi des élèves, et afin d'être en conformité avec le nouveau statut à venir des Organismes Déclarés (OD), il a été décidé de conserver un livret « papier » et d'en retenir un qui sera commun à tous les instructeurs (livret des Editions Maxima)

Le CD décide donc d'acquérir un certain nombre de livrets papier afin de les mettre à disposition des élèves nouvellement inscrits.

Il est également décidé, afin de garantir la sécurité et la pérennité des informations, que les livrets seront conservés sous clé dans les locaux du Club (seuls les instructeurs y auront accès) ; une copie du compte-rendu de chaque vol pourra cependant être remise aux élèves.

1.2 Effectif et avenir des instructeurs

Le Club compte officiellement 9 instructeurs dont 6 sont présents en permanence, les 3 autres étant souvent absents en raison de leurs obligations professionnelles (pilotes pro).

Un de ces 6 instructeurs envisage d'arrêter à brève échéance, ce qui crée les conditions d'une pénurie qui empêche le Club de pouvoir inscrire de nouveaux élèves.

2 nouveaux instructeurs pourraient intégrer le Club à plus ou moins court terme, et 5 membres du Club seraient à priori intéressés pour devenir instructeurs.

Face à la complexité du stage Instructeur et au coût de la formation (dont 75 % sont pris en charge par l'ENAC), le CD acte le fait que ces membres devront être rencontrés par le collège des instructeurs en poste pour discuter des motivations de chacun, l'objectif recherché étant que ces candidats puissent servir le Club pendant quelques années après l'obtention de leur diplôme.

1.3 Questions diverses relatives à l'instruction

- ♦ Suite à quelques oublis de barre de tractage et/ou de flammes dus à des visites pré-vol bâclées, les checklists seront révisées pour y rajouter des items de vérification supplémentaires afin que ces bêtises ne se reproduisent plus ... Il en va de la sécurité du pilote et de ses passagers éventuels.

- ♦ Concernant le Jodel 119T F-PCHM, des autorisations de sites seront étudiées au regard de ses performances ; les restrictions d'aérodromes éventuelles seront intégrées dans le manuel d'exploitation (pour mémoire, un exemplaire est en permanence à disposition des pilotes dans la salle d'instruction)

- ♦ Inscription de nouveaux membres :

- pour les apprentis pilotes, face à la pénurie d'instructeurs, il est convenu de les mettre sur liste d'attente, leur inscription définitive étant soumise à l'approbation du chef pilote en fonction des disponibilités des instructeurs ; une réponse devra leur être donnée sous 10 à 15 jours maximum ;
- la mise à jour de la liste élèves/instructeurs sera faite sous le contrôle de Pascal RIDAO pour valider les inscriptions possibles et à quelle échéance ;
- les pilotes déjà breveté seront quant à eux accueillis sans restrictions.

- ♦ Philippe SERGENT évoque la possibilité de mettre en place un simulateur type FlightSimulator pour appréhender diverses situations et paramètres de vol afin d'optimiser les vols réels et gagner en efficacité. Cependant, ce type de logiciel nécessite un ordinateur assez puissant, actuellement non présent au Club. Il est convenu de lancer une étude technique et financière pour l'acquisition d'un matériel adapté.

2 - Point sur la sécurité (Philippe SERGENT)

Le SGS fonctionne au ralenti ... Quelques déclarations sont remplies, mais restent peu nombreuses. Il n'est actuellement noté aucun Rex (Retour d'Expérience) ... sinon dans le club-house lors de discussions entre pilotes.

La mise en place des « Flash Sécurité » par Pascal RIDAO est un plus ; l'envoi par mail sera maintenu, avec un affichage au Club.

Il est convenu que seuls les points importants, les dysfonctionnements graves et/ou pouvant être critiques, feront l'objet de ce type de communication.

3 - Point sur l'activité (Gil PERRI)

2 082 heures enregistrées au 18 novembre 2015 - dont quasiment la moitié pour l'école - avec une prévision à 2 300 - 2 350 h à fin d'année sous réserve de conditions météo favorables.

Rappel de l'objectif pour 2015 : 2 400 heures.

4 - Point sur les avions (Gilles REYNAUD)

♦ **F-GMKI** : problèmes de fonctionnement radio constatés → il pourrait y avoir interférence entre l'intercom et la radio elle-même ; origine précise à rechercher

♦ **F-BVCY** : les magnétos seraient à changer lors de la prochaine grande visite ; au regard du coût et de la fin de prolongation moteur, ce dernier sera changé → arrêt prévu le 22 novembre pour 2 ou 3 jours (coût 40 000 €)

♦ **F-HAFP** : suite à d'importantes vibrations constatées au niveau du train atterrissage principal, il s'avère que le pneu de la roue droite est à changer (coût 200 €)

Le problème des ceintures de sécurité qui se bloquent est récurrent ... Cela pose un vrai problème de sécurité avec le risque d'un départ sans attacher la ceinture !! → Contact sera pris avec le fabricant des ceintures pour identifier le problème et y remédier

♦ **F-GMKI + F-GCIJ + F-BVCY + F-GOZZ** : installation des filtres à huiles les 7-8-9 décembre 2015 → ces filtres permettront de s'affranchir de la visite des 25 heures, pour passer à une visite toutes les 50 h et une vidange toutes les 100 h (coût 2 000 € par avion)

♦ **F-PCHM** : les pièces de rechange du système de freinage sont en attente de réception (coût 500 €)

5 - Point sur la mise en place des procédures administratives

Certaines sont à mettre à jour, notamment pour les inscriptions.

Un planning des bénévoles a été mis en place pour assurer la permanence du secrétariat ; celui-ci a été intégré à AéroGest Résa.

6 - Questions diverses

a) BIA

Un courrier a été envoyé à tous les collèges et lycées privés ; 3 retours positifs à ce jour.

b) co-avionnage

Dans l'état des choses, les assurances ne couvrant pas les risques, cette pratique de type « Blabla Car » est interdite avec les avions du Club ; les vols d'agrément à frais partagés - hors baptêmes - avec départ et retour au Club restent admis par la réglementation.

c) facturation des heures de vols

Il est proposé la mise place d'un terminal « Carte de Paiement » pour l'approvisionnement des comptes pilotes et autres règlements (cotisations, baptêmes, vol initiation...).

Le CD acte la mise en test de ce dispositif sur 1 an (2016) pour vérifier le bilan coût/avantages

d) classification sonore des avions

La DGAC a mis en place un protocole appelé « Calipso » dont l'objectif est d'évaluer les performances sonores des avions au regard de leur environnement.

Il va donc falloir tester nos avions ou leur trouver une équivalence dans la base existante ...
La DGAC finance l'évaluation à hauteur de 1 000 euros par avion jusqu'au 1^{er} juillet 2016.
Gilles REYNAUD a été chargé du dossier.

e) temps de réservation des avions

Suite aux remontées de certains membres, il est rappelé les règles de bon sens suivantes → **MERCI A TOUS DE LES RESPECTER pour la bonne humeur de chacun :**

- ♦ *retour à l'heure, pilote qui suit heureux* → nous décrions souvent les retards des transports ... faisons en sorte de ne pas l'être
- ♦ il a été constaté sur certaines réservations des disparités entre la durée du créneau et le temps de vol effectif :
 - **avions école (KI + IJ + CY)** : hors séances d'instruction et sorties Club, 1 créneau de 3 h 30 pour un vol de 2 h, par exemple, n'est pas acceptable ; ça bloque l'avion pour 1/2 journée et empêche des élèves ou les collègues du Club de voler → **MERCI DE PENSER A EUX**
Le secrétariat se réserve le droit de réduire les créneaux s'il juge qu'il y a abus.
Utilisez dans ce cas les avions de voyage, après avoir été lâchés machine bien évidemment !
 - **avions école** : hors cas particuliers de convoyage pour entretien, grandes naves et tests en vol, interdiction de réservations multiples « *sous réserve de météo* » ... ça bloque inutilement des créneaux pouvant être mis à profit pour des élèves en tours de piste ou en local !
Là encore, le secrétariat se réserve le droit de ne conserver qu'un seul créneau sans demander l'avis du pilote concerné ;
 - **avions de voyage (ZZ + FP)** : le problème est moins aigu car ils sont utilisés pour aller loin et faire des étapes ; prévoir d'indiquer la destination dans la mesure du possible

La prochaine réunion aura lieu le **Mercredi 16 décembre 2015, à 18 h, dans les locaux du Club.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:05

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général